

L'ONOMASTIQUE LIBYQUE : SON INTERET – ETAT DES RECHERCHES

Intissar SFAXI¹

Doctorante, Université d'Aix-Marseille

Diverses raisons orientent les chercheurs vers l'étude de l'onomastique libyque. Un premier facteur important est qu'une grande partie des inscriptions libyques sont de nature funéraire et renferment le nom du défunt ou de la défunte et sa filiation, suivis de diverses formules « finales », dont la majorité demeure obscure ; ces noms sont les seules données solides qu'on peut tirer des textes libyques². En outre, de nombreux documents épigraphiques puniques, néopuniques, grecs et latins fournissent des séries de noms appartenant au répertoire de l'onomastique libyque, transcrits et souvent fortement adaptés à ces langues. Si notre connaissance de l'onomastique libyque repose, en grande partie, sur les données

¹ Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille, sous la direction de S. Chaker.

² La table des noms propres de J.-B. Chabot, renferme 1255 noms, dont 12 considérés comme des noms de clans ou de tribus : *MDYTH, MNKDH, MSKRH, MSWH, MSYRN, NBYBH, NFZYH, NMGNWH, NMNWH, NNBYH, NŠFH, NZDBH*. A cette liste, nous ajoutons d'autres noms mentionnés dans la table des mots les plus fréquents, considérés comme des ethnonymes : *BNS, MDYT, MHSWH, MNKD, MSHWH, MSKR, MS]RHN, MSWH[H], MSYHR[N], MTS, NBYBHH, NBYDH, NMGNW, NMGW, NMN, NM-NH, NM-NHH, NNDRMH, NNBH, NŠF, RÇH, RÇY, VC†(RIL, préf. XV et XVII-XXIII)*. Il est à remarquer que les données onomastiques, fournies par les inscriptions de Dougga (n^{os} 1 à 11), ne figurent ni dans la table des noms propres, ni dans celle des mots les plus fréquents.

épigraphiques, l'apport des textes classiques n'est pas négligeable car ils nous livrent une masse considérable de noms d'origine autochtone³.

Il semble qu'aucune enquête systématique portant sur l'onomastique libyque, qu'il s'agisse d'anthroponymes, de toponymes, d'ethnonymes ou de théonymes, n'a été réalisée. Les deux travaux fondamentaux de G. Camps⁴ consacrés à l'onomastique libyque ont été centrés sur l'étude des anthroponymes révélés par l'historiographie et l'épigraphie latines. Généralement, dans les travaux dédiés aux données onomastiques reconnues dans l'épigraphie africaine, peu de pages sont consacrées aux noms libyques : à titre d'exemple, on se reportera aux travaux de F. L. Benz⁵, K. Jongeling⁶ et A. Ferjaoui⁷.

Les commentaires relatifs à l'onomastique libyque sont nombreux, soit dans des articles ou dans des ouvrages, soit, couramment, dans les analyses des inscriptions comportant des matériaux onomastiques libyques. Nous citerons, à titre d'exemple, les travaux de J.-M. Lassère : *Onomastica africana*⁸ et ceux de H.-G.

³ Dans son article « Libyca », O. Masson a instruit le dossier des matériaux historiographiques et épigraphiques pour une enquête sur les noms d'hommes en libyque : Masson (O.), 1975, « Libyca », *Semitica*, XXV, p. 75-85.

⁴ Camps (G.), 1992-3, « Liste onomastique libyque d'après les sources latines », *REPPAL*, VII-VIII, p. 39-73 ; *Id.*, 2005, « Liste onomastique libyque nouvelle édition », *Antiquités africaines*, 38-39, 2002-3, p. 211-25.

⁵ Benz (F.-L.), 1972, *Personal names in the phoenician and punice inscriptions*, Rome, p. 187-192 (The foreign Names : Berber).

⁶ Jongeling (K.), 1984, *Names in Neo-Punic inscriptions*, Groningue, p. 55-59 (Berber names); *Id.*, 1994, *North African names from latin sources*, Leiden, préf. XI-XXI (Berber name elements), p. 1-156 où l'auteur dresse une liste renfermant à la fois des noms d'origine libyque et des noms d'origine sémitique.

⁷ Ferjaoui (A.), 1993, *Recherches sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage*, Fribourg Suisse-Beït al-Hikma Carthage Tunisie, pp. 325-328 (Les anthroponymes libyques dans les inscriptions puniques de Carthage).

⁸ Lassère (J.-M.), 1979, « Onomastica Africana I-IV », *Antiquités Africaines*, 13, p. 227-234 ; *Id.*, 1982, « Onomastica Africana V-VIII », *Antiquités Africaines*, 18, p. 167-175 ; *Id.*, 1988, « Onomastica Africana IX-XI : quelques orientaux », *Antiquités Africaines*, 24, p. 103-113 ; *Id.*, 1997, « Onomastica Africana XII : La romanisation de la petite Syrte », *Les armes et la toge. Mélanges offerts à André Martel*, Montpellier, p. 39-44 ; *Id.*, 2000, « Onomastica

Pflaum : *Remarques sur l'onomastique de Castellum Celtianum, de Cirta et de Castellum Tidditanorum*⁹.

Pour les noms libyques, reproduits en écriture hiéroglyphique¹⁰, on se référera à l'étude de J. Yoyotte, consacré aux *Anthroponymes libyens connus par les*

Africana XV : Onomastique et romanisation à Altaua à la fin de l'Antiquité », *Romanité et cité chrétienne. Permanences et mutations intégration et exclusion du I^{er} au VI^e siècle. Mélanges en l'honneur d'Yvette Duval*, Paris, p. 119-125 ; *Id.*, 2001, « Onomastica Africana XVI : Les paysans du *Fvndvs Tvletianensis* », *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Âge, Actes du Colloque de Sbeitla*, Sessions 1998 et 1999, Tunis, p. 35-45 ; *Id.*, 2004, « Onomastica Africana XIII : Sur les catégories de *cognomina* ; l'exemple des noms théophores », *Africa*, XX, p. 135-141 ; *Id.*, 2004, « Onomastica Africana XVII : La romanisation de l'Aurès », *Aouras*, 2, p. 65-76 ; *Id.*, 2005, « Onomastica Africana XVIII : Gentilices romains d'origine africaine », *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, sous la dir. de D. Briand-Ponsart, Rouen, p. 179-192 ; *Id.*, 2006, « Onomastica Africana XIV : Onomastique et société à Uzalis », *Les miracles de Saint-Étienne*, Hagiologia V, Turnhout, p. 101-110.

⁹ Pflaum (H.-G.), 1956, « Remarques sur l'onomastique de *Castellum Celtianum* », *Carnuntina*, p. 126-151 ; *Id.*, 1959, « Remarques sur l'onomastique de *Cirta* », *Limes Studien*, Bâle, 1957, p. 96-133 ; *Id.*, 1977, « Remarques sur l'onomastique de *Castellum Tidditanorum* », *BCTH*, n.s., 10-11, p. 9-43.

¹⁰ Dès la seconde moitié du XV^e siècle av. J.-C., les rapports libyco-égyptiens s'illustrent à travers l'onomastique égyptienne. Les plus anciens textes, datant du milieu du XV^e siècle av. J.-C., mentionnent deux ethnies d'origine libyque, à savoir les *Šhnw* et les *Šmhw* (Yoyotte (J.), 1958, « Anthroponymes libyens connus par les monuments des XXI^e et XXII^e dynasties », *Comptes rendus du GLECS*, VIII, p. 23), ainsi que l'anthroponyme *Dydy*, qui fut porté par le « Messenger du roi dans tous les pays étrangers, chef des pays désertiques à l'ouest de Thèbes, chef de la police des Medjayou, brave des troupes, soldat du navire "aimé d'Amon", chef du détachement de Pharaon, porte étendard du détachement de sa Majesté ; propriétaire de la tombe thébaine 200 (Khôkha) (doc. IV), dans laquelle Thoutmosis III et Amenhotep II sont représentés trônant » (Colin (F.), 1996, *Les Libyens en Égypte (XVe siècle a. C. – IIe siècle p. C.)*. *Onomastique et Histoire*, Thèse de doctorat soutenue le premier mars 1996, sous la direction du Prof. Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, Université Libre de Bruxelles, vol. II, "Onomasticon", p. 114). *Dydy* est la première personne connue à porter un nom d'une physionomie libyque (1428/1425 av. J.-C.). Quant à l'ethnonyme *Mšwš*, il est apparu pour la première fois en Égypte au XIV^e siècle av. J.-C., précisément, vers l'an 34 du

*monuments des XXI^e et XXII^e dynasties*¹¹, et au tableau dressé par O. Bates, dans son ouvrage *The Eastern Libyans*, qui regroupe les noms des peuples et des tribus situés à l'ouest de l'Égypte : *Teḥenu, Temēḥu, Rebu, Meshwesh ; Imukehek (?), Keheḳ, Keḳesh, Šeped, Ešbet, Eḳbet, Shai, Heš, Beḳen*¹². Dans son ouvrage, Bates propose d'expliquer le sens des anthroponymes *Mškn, Kppur, Mry(u)* et celui de l'ethnonyme *Rbw*, en les comparant avec les noms libyques transcrits en caractères libyques, puniques et latins, et en les rapprochant de racines berbères modernes¹³.

En 1996, F. Colin a soutenu une thèse sur *Les Libyens en Égypte (XV^e siècle a. C. – II^e siècle p. C.). Onomastique et Histoire*, dans laquelle, il consacre un long chapitre de 114 pages à l'onomastique, renfermant une longue liste de 86 *noms vieux libyques ou vraisemblablement vieux berbères*¹⁴.

règne d'Amenhotep III. Par ailleurs, d'autres textes des XIV^e et XIII^e siècles av. J.-C. mentionnent des anthroponymes libyques : citons à titre d'exemple les noms *Krmm* (fém. : milieu du XIV^e siècle), *Dydy* (masc. : deuxième moitié du XIV^e siècle), *Mriy* (masc. : seconde moitié de la XVIII^e dynastie) et *Twtmi* (masc. : début de la XIX^e dynastie). Les documents des XIII^e et XII^e siècles relatent des événements relatifs aux deux tentatives d'invasion infructueuse des tribus de l'ouest du Nil, principalement les *Mšwš* et les *Rbw*, sous le règne des Ramessides. Ces sources nous révèlent des noms des chefs de tribus et des ethnonymes libyques. Mais, le plus grand nombre d'anthroponymes libyques nous a été transmis par des documents qui datent de l'époque de la domination libyenne d'une partie de l'Égypte, durant la période qui s'étend du milieu du X^e siècle jusqu'à la fin du VIII^e siècle av. J.-C.

¹¹ Yoyotte (J.), 1958, p. 22-24 : l'auteur dresse un tableau renfermant 38 anthroponymes libyens : *'iwpt, 'iwrt, ywrhn, 'iwksr, 'iknwš, Wyhst, Wykr, Wsrhrt, Wsrkn, Wsks, Wštth, Wkrmm, Bwyww, Pwrm, Mwsn, Mshrt, Msqhr, Mtpd, Nmrt, Nmtpd, Ntmr, Rywrhn, Ryts, Shr* (nom de déesse ?), *Srn* (nom de déesse ?), *Šmg, Šhdd, Ššnq, Škwr, Kyhm, Kn, Knmtwhr, Kr, Kr' m* (fém.), *Krmm* (fém.), *Krht, Krč* (fém.), *Tkrt* (p. 24).

¹² Bates (O.), 1970 (reed.), *The eastern libyans. An essay*, London, p. 45-48.

¹³ Bates (O.), 1970, p. 80.

¹⁴ Colin (F.), 1996, p. 4-117. Voir aussi Colin F., 1999, « "Le vieux libyque" dans les sources égyptiennes (du Nouvel Empire à l'époque romaine) et l'histoire des peuples libyocophones dans le nord de l'Afrique », *BCTH*, n.s., 25, années 1996-98, p. 13-18 (doc. 1 : Noms libyens transcrits en hiéroglyphes (p. 16)) : *Ywpt, Ywrit, Ywrhn, Ywksr, Ywtk, Ynyny, Ysbt* (ethn.), *Ykn, Yknwš, Wyhst, Wykshr, Wyd(y)n, Wr?mr, Wsrhrt, Wsrkn, Wsšt, Wskws, Wstrkni, Wštth, Wtiry* (?), *Byww, Bpšs, Bqn* (ethn.), *Btt* (f.), *Pkwi* [ḡ], *Mwsn, Mriy, Mrkws, Mhs* (ethn.),

Pour ce qui concerne l'historiographie classique, la moisson onomastique que fournit la *Johannide* de Corripus¹⁵ a fait l'objet d'études par L. Godard : *Noms africains renfermés dans le Johannidos de Corripus*¹⁶, et de J. Partsch : *Die Berbern in der Dichtung des Corippus*¹⁷. Dans sa *Johannide*, Corripus ne latinise pas les noms des généraux et des chefs maures, mais il les reproduit, selon toute vraisemblance, sous leur forme originelle (ou sous une forme proche de l'original), d'où l'intérêt particulier qu'offre son poème épique.

Par ailleurs, A. Campus¹⁸, dans ses deux travaux consacrés à l'onomastique phénico-punique dans *Punica* de Silius Italicus, et dans *Ab Urbe condita libri* de Tite-Live, propose deux listes de noms orientaux, dans lesquelles, il a inséré plusieurs noms de forme libyque.

Mais S. Chaker¹⁹ est le seul chercheur qui a proposé d'expliquer, par une étymologie berbère convaincante, un grand nombre de noms propres libyques, en

Mshrmt, Mshrt, Msqhrt, Mšwš (eth.), *Mšš* [...], *Mš(š)r, Mškn, Mksk, Mtwhri, Mdnn, Nbnši, Nmrt, Nm(r)tpd, Ns?[.]t, Ntymr, Rywrhn, R?ytys, Rbw* (ethn.), *Rrwtk, Rrbhr, Hrt(f.), Hs*(ethn.), *Hšn, Spd* (ethn.), *Srkn, Shr, Šytp* (?) (ethn.), *Šmyn*(ethn.), *Šmg, Šrkn, Ššnq, Šq, Šqš, Qyqš* (ethn.), *Kyhm, Kpwr, Khtn, Km* (f.), *Kni, Knmtwhr, Knhšš, Kr, Krm(m)* (f.), *Krmr* (f.), *Krtt* (f.), *Tyst* (f.), *Twtwi, Twtmr, Twtni, Tnt, Try*(f.), *Tri(r)t, Trpwn/Diwpnw, Tskrt, Tkrit* (1 f./16 h.), *Ttr, Dydy*.

¹⁵ Corippus, *La Johannide ou sur les guerres de Libye*, texte introduit et commenté par C. Teurfs ; trad. de J.-C. Didierren, Paris, éd. Errance, 2007.

¹⁶ Godard (L.), 1868, « Noms africains renfermés dans le Johannidos de Corippus », *Revue africaine*, 12, p. 203-209.

¹⁷ Partsch (J.), 1896, « Die Berbern in der Dichtung des Corippus », *Satur Viadrina, Breslau*, p. 20-38.

¹⁸ Campus (A.), 2008, *Onomastica fenicio-punica in Tito Livio*, Rome, 131 p. ; *Id.*, 2009, « Onomastica fenicio-punica in Silio Italico », *Rendiconti Lincei. Scienzemorali, storiche e filologiche*, Accademia Nazionale dei Lincei, s. 9, v. 20, p. 7-125.

¹⁹ Chaker (S.), 1981, « Données sur la langue berbère à travers les textes anciens : La Description de l'Afrique septentrionale d'Abou Obeïd El-Bekri », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 31, p. 31-46 ; repris dans : *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Louvain/Paris, Peeters, 1995, chap. 11 ; *Id.*, 1983, « La langue berbère à travers l'onomastique médiévale : El-Bekri », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 35, p. 127-144 ; repris dans : *Linguistique berbère : études de syntaxe et*

s'appuyant, essentiellement, sur des données linguistiques que fournit le berbère actuel²⁰. Bien que son approche apporte un éclairage significatif sur ces matériaux onomastiques libyco-berbères, leur étude exige néanmoins une grande prudence. La variabilité et les incertitudes de l'écriture libyco-berbère, l'évolution du lexique et de la syntaxe, la fragmentation des parlers berbères, et le brassage de langues diverses, rendent les rapprochements et analyses toujours difficiles.

Mais S. Chaker a nettement mis en évidence l'intérêt que présente l'étude des données onomastiques, provenant des textes épigraphiques et des sources médiévales arabes pour une meilleure connaissance de la plus ancienne langue parlée en Afrique du Nord.

L'identification même des matériaux onomastiques libyco-berbères est une tâche qui ardue. On insistera sur le fait que, contrairement à ce que les chercheurs ont souvent tendance à faire par facilité, il n'y a pas lieu de renvoyer au libyque tout ce qu'on ne comprend pas ou n'identifie pas dans les matériaux onomastiques antiques de l'Afrique.

En réalité, l'on peut dire que la documentation littéraire permet d'identifier, sans grand risque d'erreur, l'origine autochtone des noms qui nous sont transmis. En effet, l'historiographie nous livre les noms des rois, des princes, des chefs et des généraux libyens. Auxquelles il faut ajouter les sources grecques de Cyrénaïque qui font état des vainqueurs libyens aux jeux olympiques ou de philosophes : tel est le

de diachronie, Louvain/Paris, Peeters, 1995, chap. 12 ; *Id.*, 1985, « Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen âge) : rupture et continuité », *BCTH (2^o Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord)*, n.s., 19, 1983, pp. 483-497 ; repris dans : *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, Edition du CNRS, 1984, chap. 14 ; *Id.*, 2013, « Onomastique libyco-berbère (Anthroponymie) », *Encyclopédie berbère*, XXXV, p. 5760-5779.

²⁰ S. Chaker, 1985, *loc. cit.*, p. 483-497 ; *Id.*, 2013, p. 5768-5775. L'auteur y propose un modèle d'interprétation linguistique suivant pour les matériaux anthroponymiques berbères antiques et médiévaux (et contemporain) fondé sur les structures morphosyntaxiques élémentaires du berbère, postulées communes et anciennes.

cas des deux olympioniques Amésinas de Barcé (460 avant l'ère chrétienne)²¹ et Annicéris de Cyrène²², et du philosophe Annicéris, lui aussi originaire de Cyrène²³.

²¹ Moretti (L.), 1959, « Olympionikai, i vincitorinegliantichi agoni olimpici », *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, vol. 8, Roma, p. 96 (261).

²² Annicéris de Cyrène, qui a vécu au début du IV^e siècle av. J.-C. est un aurige (Élien, *Histoire variée*, II, 27) devant sa célébrité pour avoir payé la rançon de Platon, en lui rendant la liberté, lorsque ce dernier fut confié au Spartiate Pollis par Denys de Syracuse, et fut vendu comme esclave à Égine. C'est ainsi que Diogène Laërce (*Vies et doctrines des Philosophes illustrés*, III, 20) rapporte qu'« Annicéris de Cyrène, qui se trouvait là par hasard, le rachète pour vingt mines – d'autres disent trente – et le renvoie à Athènes auprès de ses amis. Ces derniers lui envoyèrent immédiatement la somme d'argent. Annicéris la refusa en déclarant qu'ils n'étaient pas les seuls à être dignes de s'occuper de Platon ». Aussi faut-il ajouter que dans *Une vie de Platon du VI^e siècle*, Olympiodore écrit qu'Annicéris "le Libyen" se trouvait par hasard à Égine en route vers Élis pour participer à la course des quadriges. Il précise que son geste lui permit de gagner la reconnaissance de ce grand philosophe, supérieure à celle que lui eût valu toute victoire dans la course des quadriges (texte traduit par N. D'Andres et alii, *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, 57, vol. 2, p. 447).

²³ Ce philosophe de l'école cyrénaïque, disciple et successeur d'Aristippe, a vécu entre la fin du IV^e et le début du III^e s. av. J.-C. Dans sa *Géographie* (XVII, 22), Strabon le considère parmi les personnalités illustres de Cyrène, qui réussit à corriger l'école cyrénaïque, en créant celle « annicérienne ». Sa doctrine forme une sorte de transition entre celle d'Aristippe et celle d'Epicure. Elle a été décrite par Diogène Laërce et Clément d'Alexandrie : selon le premier (II, 96,97), « Les Annicériens ont, pour tout le reste, les mêmes opinions que ceux-ci (les Cyrénaïques et les Hégésiaques), mais ils admettaient qu'il y a place dans la vie pour l'amitié, la reconnaissance, le respect des parents et le service de la patrie » ; quant à Clément d'Alexandrie (*Stromates*, II, XXI, 130, 7-8), les Annicériens « n'assignaient aucun but à l'ensemble de la vie, mais disaient qu'il existe un but propre à chaque action, le plaisir qui résulte de l'action. Ces Cyrénaïques récusent la limite du plaisir d'Epicure, à savoir la suppression de la douleur, en l'appelant l'état d'un cadavre ; en effet, nous nous réjouissons non seulement des plaisirs, mais aussi des fréquentations et des émulations, tandis qu'Epicure pense que toute joie de l'âme naît d'une affection antérieure de la chair ».

Le fait que nos deux cyrénaïques, en l'occurrence Annicéris l'aurige et Annicéris le philosophe, aient porté le même nom, a induit Diogène Laërce (II, 86) en erreur, en considérant l'olympionique, comme le disciple de Paraibatès.

En revanche, pour ce qui est des documents épigraphiques, surtout ceux qui sont gravés en caractères autres que libyques, l'étrangeté de certains noms est facilement reconnaissable : ces noms ne figurent ni dans les listes de noms sémitiques, ni dans celles des noms gréco-latins. Ajoutons que, souvent, derrière un anthroponyme de physionomie punique ou latine, se cache une origine autochtone illustrée par un patronyme ou un ethnonyme libyque, comme en témoigne les exemples des séquences onomastiques suivantes :

1- [...] *Celere Imilchonis Gulalsae filio* [...] ²⁴ = Celer fils d'Imilch(on), lui-même fils, de Gulalsa(n) : le fils porte un nom latin, son père ayant un nom phénico-punique (*HMLK*) et son grand-père porte un nom libyque (*GLLS(N)*). En effet, beaucoup d'inscriptions latines d'Afrique livrent des noms uniques avec une double filiation : un tel, fils d'un tel (le nom unique du père au génitif), lui-même fils d'un tel (le nom du grand père au génitif). Il s'agit de la double filiation qui est une particularité onomastique africo-romaine, de tradition sémitique ²⁵.

2- [...] *cvm Iul(io) Nuffuzi filio Iul(ii) Matif regis g(entis) Baq(uatium)* [...] ²⁶ = [...] Iulius Nuffuzi, fils de Iulius Matif, roi de la gens Baquates [...] : le fils ayant un nom latin (Iulius) et un cognomen libyque (*NFZ*) ; son père, le roi de la gens Baquates ²⁷, porte également le même nom et un cognomen autochtone (*MTF*). Les deux *cognomina* ne suivent pas les règles de la déclinaison latine.

3- [...] 'rys bn mzg bn y'rgm [...] ²⁸ = [...] Ariš fils de Maziğ fils de Yurgam [...] : le fils porte un nom phénico-punique Ariš, son père et son grand-père portent

²⁴ *CIL*, V, 4922.

²⁵ Cagnat (R.), 1924, « Remarques sur une particularité onomastique dans l'épigraphie latine d'Afrique », *Strena Baliciana, Commentationes gratulatoriae Francisco Bulicob XV vitae lustra feliciter ferectaoblatae a discipulis et amicis, Zagreb et Spalato*, p. 199-202 ; Gascou (J.), 1999, « Sur un problème d'onomastique africaine », in *Zeitschrift für Papyrologie Epigraphik*, 126, p. 296-300.

²⁶ Cagnat (R.), Merlin (A.) et Chatelain (L.), 1923, *Inscriptions Latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*, n° 609, Paris, p. 178.

²⁷ Peuple de la Maurétanie occidentale. Voir la notice de Desanges (J.), 1991, « Baquates », *Encyclopédie berbère*, IX, Aix-en-Provence, p. 1334-36.

²⁸ Berthier (A.) et Charlier (R.), 1955, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, n° 143, Paris, p. 107.

des noms libyques. Dans cette séquence onomastique, Maziğ est un adjectif ethnique.

Pour la transcription des noms libyques, la graphie punique semble la plus apte à les reproduire, du fait qu'on est en présence de deux écritures consonantiques, appartenant à la même famille linguistique chamito-sémitique. Quant à la graphie gréco-latine, elle nous restitue des formes altérées et des translittérations souvent très éloignées de la forme libyque originale, car il faut avoir à l'esprit que ces noms libyques étaient souvent imprononçables pour les étrangers. A ce propos, Pline l'Ancien rapporte que : « Les noms de ses peuples et de ses villes sont tout particulièrement imprononçables pour d'autres bouches que celles des indigènes »²⁹. Dans le même contexte, Corippus écrit : « Qu'elle adoucisse les poèmes, qui chancellent à cause de mots inhabituels en aboyant les noms si sauvages d'une langue barbare »³⁰.

Dans les textes latins, les noms libyques subissent ordinairement la flexion latine, essentiellement la troisième déclinaison où les noms, à finale *n*, portent la désinence du génitif singulier *-is* : *-an* (gén. *-anis*), *-kan* (gén. *-kanis*), *-san* (gén. *-sanis*), *-tan* (gén. *-tanis*). Ceci s'explique par le fait que, fréquemment, les noms libyques révélés par l'épigraphie latine se présentent sous formes de *cognomen*, désignant généralement le patronyme de la personne en question, « fils de ». Néanmoins, on peut se trouver devant un texte lapidaire qui, tantôt, décline le *cognomen* libyque, tantôt le mentionne sous sa forme originelle : on citera à titre d'exemple le nom de *Zruman* figurant sur l'inscription des *juvenes* de *Mactaris*, datable de 88 de l'ère chrétienne³¹, *Saturninus Zrumanis* (l. 64 : Saturninus fils de Zruman), *Aris Zruman f(i)lius* (l. 22 : Aris fils de Zruman).

L'indéclinabilité des noms libyques dans l'épigraphie latine s'explique, d'après O. Masson³², par le fait que « dans certains milieux d'Afrique du Nord, la

²⁹ Pline l'ancien, *Histoire Naturelle*, V, 1, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Les Belles Lettres, Paris, 1980.

³⁰ Corippus, II, 26-27.

³¹ Picard (G.-Ch.), 1957, « Civitas Mactaritana », *Karthago*, VIII, p. 77-79, pl. XXIX.

³² Masson (O.), 1977, « La déclinaison des noms étrangers dans les inscriptions latines d'Afrique du Nord », *L'onomastique latine : Colloques internationaux du CNRS*, n° 564, Paris 13-15 octobre 1975, p. 309.

latinisation des noms puniques et libyques n'était pas complète au I^{er} siècle de notre ère, et que l'on pouvait les garder à l'état d'indéclinables ».

Un autre phénomène linguistique mérite d'être signalé : les altérations phonétiques et phonologiques que peuvent engendrer la langue et l'écriture latines. C'est ainsi que les noms à finale *-an* peuvent se décliner comme des noms masculins appartenant à la première déclinaison, après avoir perdu le *n* final. On évoquera les noms portés par les deux rois numides : *MSNSN* (gén. *Masinissae*³³) et *GLLSN* (gén. *Gulalsae*³⁴). On peut donc souvent, sinon systématiquement, rajouter aux noms libyques latinisés à final *-a*, la consonne nasale dentale *n*.

Dans son *North African names from latin sources*³⁵, K. Jongeling a pu déceler certains critères formels, c'est-à-dire des indices positifs qui aident à identifier aisément les noms d'origine autochtone, en proposant la classification suivante : les noms portant les préfixes *i-/y-*, *ial-/yal-*, *m-*, *mas-*, *t-*, *ur-*, *uar-*, et les noms à final *-an*, *-tan*, *-san*, *-kan*, *-lan*, *-gum/-cum*, *-t*, *-bal*, *-l*.

Pour les noms libyques hellénisés, mentionnés dans les textes littéraires et lapidaires, O. Masson³⁶ propose une classification en cinq catégories : les noms à finale *-an* (gén. *-antos*), *-as*, *-l et -r*, *-is*, les noms théophores et enfin les noms de femmes.

Au terme de cette présentation, nous pouvons dire que l'étude de l'onomastique libyque est intéressante à plusieurs égards³⁷.

On rappellera d'abord que son apport dans le déchiffrement des inscriptions libyques a été fondamental, depuis les premiers essais : c'est grâce aux noms de

³³ Février (P.-A.) et Gaspary (A.), 1967, « La nécropole orientale de Sétif. Rapport préliminaire sur les fouilles effectuées de 1959-1964 », *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, II, 1966-1967, Paris, p. 91, n° 9.

³⁴ *CIL*, V, 4922.

³⁵ Jongeling (K.), 1994, préf. XI-XXI.

³⁶ Masson (O.), 1976, « Grecs et Libyens en Cyrénaïque d'après les témoignages de l'épigraphie », *Antiquités africaines*, 10, p. 55-62.

³⁷ Nous nous sommes contentée dans le présent travail d'aborder sommairement la question de l'onomastique libyque, d'un point de vue linguistique.

personnes figurant sur l'inscription libyco-punique du mausolée d'*Aṭban* (RIL 1) que F. de Saulcy³⁸ réussit, en 1843, à établir la valeur de plus de la moitié des caractères de l'alphabet du libyque oriental. Comme nous l'avons signalé, ci-dessus, l'onomastique, mentionnée dans les sources directes et indirectes, est d'une extrême importance pour l'étude de la langue ancestrale de l'Afrique Septentrionale. Ces données onomastiques constituent un matériau d'une authenticité incontestable, et leur analyse devrait donner un accès immédiat à la langue libyque. « On peut s'attendre à tirer de ces données, écrit L. Galand, un certain nombre d'indications sur la langue de l'époque, comme c'est le cas dans le domaine du sémitique ancien où les noms propres constituent parfois la source essentielle »³⁹. De son côté S. Chaker a écrit : « au plan linguistique, elle (l'anthroponymie) met en évidence une grande stabilité des structures élémentaires de la grammaire berbère – en tout cas de la morphologie verbo-nominale – et du matériel lexical fondamental de la langue. Certaines données sont d'ailleurs plus que des indices ou hypothèses et peuvent être considérées comme des certitudes : des paires (nominales) comme KDN/ TKDNT ou (verbale) YRN / YRNTN et TRNTN, YDR/*Iader*/*Yidir* ne laissent quasiment aucune place au doute »⁴⁰.

Quoi qu'il en soit, l'onomastique libyque, témoin de la langue la plus enracinée en Afrique, mais également, témoin de l'activité humaine, permet d'approcher des aspects, qui demeurent mal connus, de l'histoire culturelle de l'Afrique antique des *Imazighen*. En effet, l'onomastique présente certes un intérêt linguistique, mais elle nous ramène aussi toujours vers l'homme, sa vie, ses besoins et ses croyances.

³⁸ F. de Saulcy, 1843, « Lettre sur l'inscription bilingue de *Thougga*, à M. Quatremère », *Journal Asiatique*, p. 85-126.

³⁹ Galand (L.), 1996, « Du berbère au libyque : une remontée difficile », *Lalies (Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 16, Carthage, 21 août - 2 septembre 1995), p. 92.

⁴⁰ Chaker (S.), 2013, p. 5776.